Cérémonie de rentrée de la Faculté de droit de Toulouse
Jeudi 4 octobre 2018
Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs en vos titres, grades et qualités,
Chers collègues,
Chers parents,
Chers étudiants,
Chers amis de la Faculté,

D'abord bon anniversaire à tous les juristes puisqu'aujourd'hui nous célébrons non les 60 ans du doyen mais les 60 ans de la Constitution de la Cinquième République.
J'en profite pour vous inviter à la Nuit du droit, organisée avec l'académie de législation, à l'initiative du Conseil constitutionnel, qui aura lieu dans l'amphi Cujas à partir de 19h45. Les juristes étant des gens sérieux, elle se terminera à 22h, à moins qu'il y ait un « after » du côté de la place Saint-Pierre, bien connue de nos étudiants !

Nous voici donc réunis pour participer à la traditionnelle cérémonie de rentrée.
C'est l'occasion pour moi de vous parler de nos réalisations et de nos projets.
Ce sera aussi l'occasion d'écouter le PR François Ost, de l'Université Saint-Louis de Bruxelles, actuellement dans nos murs qui nous dira en philosophe du droit qu'il est comment il voit l'étudiant en droit aujourd'hui.
Il y aura la remise du prix Hélène Bernard, notre ancienne rectrice qui était parmi nous l'an dernier.
Nous distinguerons aussi les majors des différentes années depuis la L1 jusqu'au M2, en formation classique mais aussi en FOAD, FC, le CSD, les sportifs de haut niveau, une partie des docteurs en droit, les prix de l'IFR.
Merci aux musiciens de l'orchestre symphonique de Toulouse qui accompagnent, avec talent, cette cérémonie.
Merci à toutes celles et tous ceux qui ont préparé cette cérémonie : Véronique Imbert, Anaïs Toulouzat, Pierre Juston, les doctorants, le service audiovisuel.

**I-Si on veut faire un rapide bilan de l'année écoulée** :
Je voudrais souligner les bonnes relations avec la scolarité qui gère le quotidien avec les étudiants et les collègues, les bonnes relations avec les services centraux : scolarité générale, relations européennes et internationales, service d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (excellente en droit, on ne le dit pas assez !), le développement de la communication (pensez à aller consulter régulièrement la page Facebook de la Faculté de droit de Toulouse, « liker et partager ». Grâce à vous tous, le salon infosup, la journée portes ouvertes, l'université d'été ont connu un grand succès
Comme promis, nous avons également réintégré de manière statutaire l'Ecole Européenne de Droit et l'Institut d'Etudes Judiciaires) au sein de la Faculté, « Maison commune des juristes » et renforcé les liens avec le CSD. Je compte beaucoup sur les jeunes collègues désormais à leur tête, pour dynamiser notre vieille Maison qui, en

permanence, a besoin de se renouveler, si elle veut tenir son rang parmi les meilleures Facultés de droit de notre pays et j'ai envie de dire, au-delà.
Le Conseil de Faculté a été renouvelé en février 2018, l'équipe des assesseurs également. Je veux remercier tout particulièrement nos collègues Séverin Jean et Olivier Blin pour tout le travail accompli. Vous connaissez l'équipe actuelle : Didier Krajeski, Marie Bassano, Céline Mangematin, Mathieu Carpentier, Pierre Juston, Mathias Sales. Je demande beaucoup à mes assesseurs et je veux les remercier pour leur implication au service de notre Faculté.
En ce qui concerne l'offre de formation, deux nouveaux Masters 2 ont été créés en droit pénal des affaires et en droit de l'environnement.
Les liens de confiance ont été également renforcés avec le niveau central de notre Université. Je redis ici ma conviction profonde de la nécessité d'une relation de confiance et de complémentarité entre Faculté et Université.
Nous avons également renforcé les relations avec le monde de l'entreprise et les professionnels du droit et de la justice.
Je ne vous parlerai pas de Parcoursup, qui nous a bien occupé au printemps 2018. Je voudrais remercier tous les collègues qui ont accepté de présider ou de siéger dans les treize commissions que nous avons dû mettre en place pour traiter et classer les milliers de vœux que nous avons reçus pour entrer dans nos parcours de la L1 droit.

**II-En ce qui concerne le présent et l'avenir** :
La réforme n'est pas terminée car il convient maintenant d'imaginer la suite de Parcoursup. En collaboration avec les autres composantes, nous travaillons à la mise en place pour le semestre 2 de modules de renfort autour de la méthodologie et de la culture générale. Nous avons maintenu les travaux de soutien universitaire qui s'adressent aux étudiants en difficulté à l'issue du S1.
La suite, c'est également la réforme de la Licence en droit, la mise en œuvre à la rentrée prochaine de l'arrêté du 30 juillet 2018. Nous avons commencé à y réfléchir. Un cadre général a été posé par notre Université. La balle est maintenant dans notre camp. Il appartient désormais à chaque composante de se saisir de cette réforme et de faire des propositions. Je sais que cette réforme inquiète certains collègues. Je pense qu'il ne faut pas en avoir peur car elle nous fournit une occasion en or de rénover notre Licence. Bien entendu, le socle de la licence demeurera toujours le même mais nous pourrons introduire de l'innovation pédagogique, opérer des ajustements dans la distribution des matières, développer le contrôle continu, donner aux langues vivantes, spécialement à l'anglais une place plus importante, repenser la session de rattrapage désormais intitulée « seconde chance ».Tout cela se fera dans la plus grande transparence et concertation avec les sections, les collègues, la scolarité et les élus du Conseil de Faculté. Une fois cette consultation réalisée, des décisions seront prises.
Après la licence, le niveau Master. Nous avons actuellement 15 M1 et 40 M2. Il nous faut travailler sur l'offre de formation en Master et la rendre plus lisible et donc plus visible dans le paysage universitaire qui est le nôtre. C'est la même chose pour tout ce qui dépend de l'EED où nous devons opérer un travail permettant de mieux présenter cette offre dans le domaine international.

Le rayonnement international de notre Faculté fait partie de nos priorités. Beaucoup de partenariats existent. Il faut miser sur la qualité plus que sur la quantité. Nous avons demandé à adhérer au réseau ELFA (qui regroupe un grand nombre de Facultés de droit européennes et est en relation avec les autres continents).
Nous participerons aussi aux réjouissances liées à l'auto-évaluation de nos formations juridiques et de nos centres de recherches, en vue de la prochaine accréditation 2021. Bref, nous avons du pain sur la planche et je compte sur vous tous pour nous aider sur ces différents chantiers.

Je voudrais en terminant rappeler les noms des collègues qui ont quitté notre Faculté à la rentrée soit en raison de départs à la retraite soit pour cause de mutation ou de promotion et les remercier tous, au nom de la Faculté pour tout le travail accompli, tout ce qu'ils ont donné à notre institution : PR Pierre GALAN, Stéphane BEAUMONT, Marie-Hélène GOZZI, PR Valère N'DIOR, PR Christophe TESTARD.
Je souhaite également la bienvenue à ceux qui nous ont rejoints à la rentrée : PR Didier BLANC (La Réunion), PR Estelle GALLANT (Paris 1-Panthéon-Sorbonne), PR Jean-François GIACUZZO (Poitiers), PR Sébastien PELLE (Pau), Clothilde BLANCHON (Aix-Marseille), Sabrina DELRIEU (Corte), Jessica EYNARD (IUT de Rodez), Marion LAROUER (Grenoble-Alpes), Loïc PEYEN (La Réunion). Je n'oublie pas, non plus la promotion de Moussa THIOYE. Cette liste vous montre l'attractivité de notre Faculté et je m'en réjouis profondément.

A l'heure où la croix de Lorraine rejoint le blason présidentiel, j'appelle tous les juristes à partager, au-delà de nos diversités disciplinaires et autres, un esprit de rassemblement et de service pour que la Faculté soit la Faculté, au sein de notre grande, de notre belle Université Toulouse 1 Capitole.

Philippe Nélidoff
4 octobre 2018